



## CONSULTATION PUBLIQUE



Mercredi 20 juin 2018, 18 h 45  
Salle Even Art  
4579, boulevard Sainte-Anne

L'Arrondissement de Beauport consulte votre conseil de quartier sur un projet de modification au *Règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme relativement aux zones 53004Ra et 53160Ha et à l'assujettissement de la nouvelle zone 53165Ha* à l'approbation de plans relatifs à l'implantation et à l'intégration architecturale, R.C.A.5V.Q. 203 (voir carte au verso).

Le projet de modification proposé vise à permettre un développement résidentiel sur le côté nord de l'avenue des Rapides en créant une nouvelle zone à même une partie des zones existantes afin d'autoriser la construction de 10 habitations unifamiliales isolées de 2 étages avec garage attaché à chaque unité.

Il est aussi proposé d'agrandir la zone **53019Ha** à même une bande de terrain d'une largeur de 12 mètres au nord du 26, avenue des Marches-Naturelles.



## CONSULTATION PUBLIQUE



Mercredi 20 juin 2018, 18 h 45  
Salle Even Art  
4579, boulevard Sainte-Anne

L'Arrondissement de Beauport consulte votre conseil de quartier sur un projet de modification au *Règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme relativement aux zones 53004Ra et 53160Ha et à l'assujettissement de la nouvelle zone 53165Ha* à l'approbation de plans relatifs à l'implantation et à l'intégration architecturale, R.C.A.5V.Q. 203 (voir carte au verso).

Le projet de modification proposé vise à permettre un développement résidentiel sur le côté nord de l'avenue des Rapides en créant une nouvelle zone à même une partie des zones existantes afin d'autoriser la construction de 10 habitations unifamiliales isolées de 2 étages avec garage attaché à chaque unité.

Il est aussi proposé d'agrandir la zone **53019Ha** à même une bande de terrain d'une largeur de 12 mètres au nord du 26, avenue des Marches-Naturelles.



## CONSULTATION PUBLIQUE



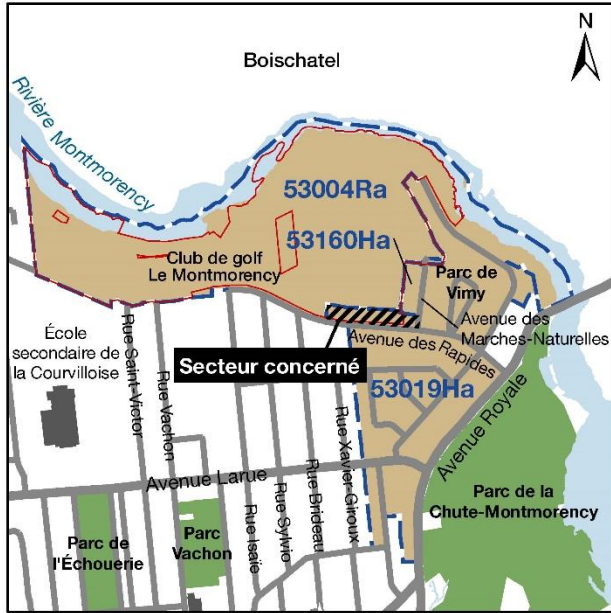
Mercredi 20 juin 2018, 18 h 45  
Salle Even Art  
4579, boulevard Sainte-Anne

L'Arrondissement de Beauport consulte votre conseil de quartier sur un projet de modification au *Règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme relativement aux zones 53004Ra et 53160Ha et à l'assujettissement de la nouvelle zone 53165Ha* à l'approbation de plans relatifs à l'implantation et à l'intégration architecturale, R.C.A.5V.Q. 203 (voir carte au verso).

Le projet de modification proposé vise à permettre un développement résidentiel sur le côté nord de l'avenue des Rapides en créant une nouvelle zone à même une partie des zones existantes afin d'autoriser la construction de 10 habitations unifamiliales isolées de 2 étages avec garage attaché à chaque unité.

Il est aussi proposé d'agrandir la zone **53019Ha** à même une bande de terrain d'une largeur de 12 mètres au nord du 26, avenue des Marches-Naturelles.

Carte des zones concernées



**Déroulement de la rencontre :**

1. Présentation du projet
2. Questions et commentaires du public
3. Recommandation du conseil de quartier au conseil d'arrondissement de Beauport qui prendra la décision.

**Où se procurer la documentation ?**

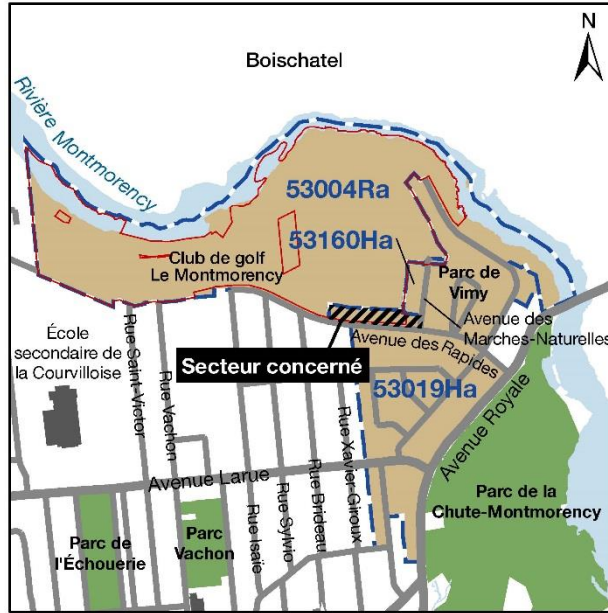
- Au bureau d'arrondissement  
10, rue Hugues-Pommier
- Sur Internet :  
[ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier](http://ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier)

(choisissez le conseil de quartier Chutes-Montmorency dans le menu déroulant)

**Renseignements :**

Hélène St-Pierre, conseillère en consultations publiques : 418 641-6411, poste 3341  
[helene.st-pierre@ville.quebec.qc.ca](mailto:helene.st-pierre@ville.quebec.qc.ca)

Carte des zones concernées



**Déroulement de la rencontre :**

1. Présentation du projet
2. Questions et commentaires du public
3. Recommandation du conseil de quartier au conseil d'arrondissement de Beauport qui prendra la décision.

**Où se procurer la documentation ?**

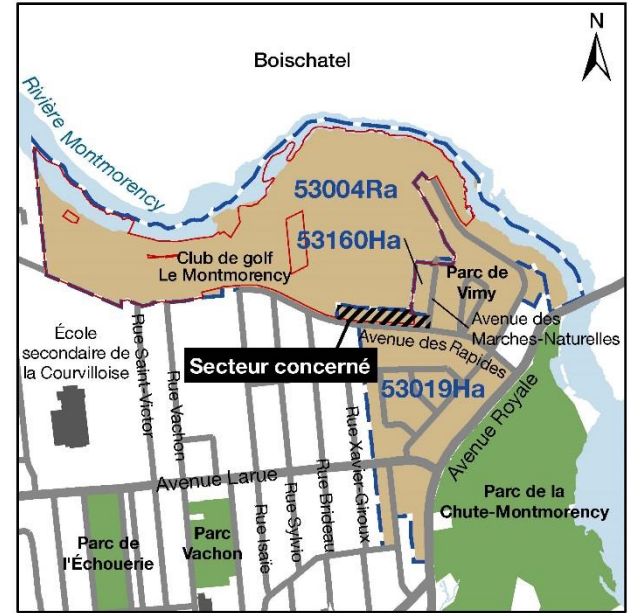
- Au bureau d'arrondissement  
10, rue Hugues-Pommier
- Sur Internet :  
[ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier](http://ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier)

(choisissez le conseil de quartier Chutes-Montmorency dans le menu déroulant)

**Renseignements :**

Hélène St-Pierre, conseillère en consultations publiques : 418 641-6411, poste 3341  
[helene.st-pierre@ville.quebec.qc.ca](mailto:helene.st-pierre@ville.quebec.qc.ca)

Carte des zones concernées



**Déroulement de la rencontre :**

1. Présentation du projet
2. Questions et commentaires du public
3. Recommandation du conseil de quartier au conseil d'arrondissement de Beauport qui prendra la décision.

**Où se procurer la documentation ?**

- Au bureau d'arrondissement  
10, rue Hugues-Pommier
- Sur Internet :  
[ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier](http://ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier)

(choisissez le conseil de quartier Chutes-Montmorency dans le menu déroulant)

**Renseignements :**

Hélène St-Pierre, conseillère en consultations publiques : 418 641-6411, poste 3341  
[helene.st-pierre@ville.quebec.qc.ca](mailto:helene.st-pierre@ville.quebec.qc.ca)